

PLFSS 2020: "inflexion" sur les Ehpad mais alerte rouge sur le domicile

Article 03/10/2019

Alors que tout le monde -gouvernement compris- jure la main sur le coeur que le soutien à domicile est une priorité, des fédérations professionnelles réunies au sein du Conseil de la CNSA s'alarment du sort réservé aux services d'aide à domicile dans le PLFSS pour 2020, les Ehpad tirant, de leur côté, leur épingle du jeu.

Au printemps dernier, avant même la remise [du rapport Libault](#), Agnès Buzyn avait promis pour le champ du grand âge "[des mesures qui feront une différence dès 2019](#)".

Et cet été, la ministre des solidarités et de la santé avait précisé que le projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) pour 2020 poserait "[les premiers jalons](#)" de la très attendue loi "grand âge et autonomie".

[Dévoilé le 30 septembre](#), le PLFSS, avec une hausse de l'objectif national de dépenses d'assurance maladie (Ondam) personnes âgées de 2,9% à 9,9 milliards d'euros, donne effectivement davantage de moyens pour les Ehpad, dans le cadre de "plus de 500 millions d'euros investis pour amorcer la réforme du grand âge et de l'autonomie".

Sauf que le secteur du domicile, lui, n'est doté dans ce projet de loi "que" de 50 millions d'euros, dans le cadre d'un fonds d'accompagnement de la réforme de la tarification des services, comme l'an dernier.

Et "50 millions, c'est 10% de ce qui est présenté comme mesures nouvelles [pour le grand âge] dans le PLFSS pour ce qui est censé être considéré comme une priorité...", a résumé lors d'une conférence de presse organisée le 2 octobre par des fédérations membres du conseil de la CNSA, Guillaume Quercy, président de l'Union nationale de l'aide, des soins et des services aux domiciles (UNA). "50 millions, c'est 40 centimes supplémentaire par heure d'intervention", a ironisé à sa suite Franck Nataf, vice-président de la Fédération française des services à la personne et de proximité (Fédésap).

"L'an dernier, on nous avait parlé d'un PLFSS d'attente [en vue de la concertation grand âge et autonomie]. Cette année, on nous promettait un PLFSS d'amorçage, une première marche, avant la loi grand âge et autonomie. Au final, c'est un PLFSS d'indifférence... voire d'incompétence, car, avec le rapport Libault, tout est écrit, tout est sur la table", a asséné Guillaume Quercy.

Interrogé par [APMnews](#) (site du groupe d'information APM International, dont fait partie Gerontonews) sur le montant qu'il aurait été raisonnable, selon les fédérations, de voir inscrit dans le PLFSS pour le soutien à domicile, Guillaume Quercy a évoqué "un minimum qui aurait pu être d'équivalence, dans les mêmes étayages, que ce qui est proposé pour les établissements" dans l'avant-projet.

Il a aussi rappelé qu'UNA et les autres fédérations avaient chiffré, dans une "logique de PLFSS d'amorçage", pour "nous faire patienter", et "si on se concentre uniquement sur la question de la hausse des rémunérations", une enveloppe de "500 millions d'euros".

Thierry d'Aboville, secrétaire général de l'Union nationale de l'aide à domicile en milieu rural (ADMR) a fait remarquer qu'"en 10 ans, une aide à domicile a perdu 13% de pouvoir d'achat" et que "22 grilles sont sous le smic dans notre convention collective. Il faut 220 millions d'euros juste pour se remettre à niveau". Et il a regretté aussi que 2020 allait encore être "une année blanche" pour le secteur.

Dans ce contexte, UNA, la Fédésap, Adessadomicile, mais aussi par voie de communiqué le 2 octobre, la Fédération nationale avenir et qualité de vie des personnes âgées (Fnaqpa), notamment, ont décidé de soutenir [la nouvelle journée de mobilisation et de grève prévue le mardi 8 octobre](#) par les 10 organisations syndicales (CFDT, CFTC, CGT, FO, Unsa, CFE-CGC, FA-FP, FSU, SUD et Ufas) du secteur de l'aide aux personnes âgées, soutenues depuis l'origine par l'Association des directeurs au service des personnes âgées (AD-PA).

Interrogée le 2 octobre par APMnews, Florence Arnaiz-Maumé, déléguée générale du Syndicat national des établissements et résidences privées pour personnes âgées (Synerpa), a indiqué qu'en tant que "syndicat patronal", le Synerpa "ne peut pas appeler à la grève de ses propres salariés". Mais, "nous partageons les revendications sur le soutien à domicile" dans le cadre du PLFSS 2020, a-t-elle souligné, estimant néanmoins qu'"on a encore le temps de dialoguer [avec les pouvoirs publics], pour donner plus de financement à l'aide et aux soins à domicile".

Un PLFSS médico-social "sur du sable"

Au-delà du sort des services d'aide à domicile, les fédérations s'inquiètent aussi de la manière dont les mesures nouvelles pour le grand âge sont financées.

"Toutes les mesures prises aujourd'hui doivent être pensées dans une logique de moyen terme", a ainsi jugé Marc Bourquin, conseiller stratégique de la Fédération hospitalière de France (FHF). Or le PLFSS pour 2020 propose "l'inverse, avec un financement bricolé de court terme" puisque "bâti sur des reprises de réserves".

"C'est financé sur du sable, avec les réserves de la CNSA et quelques ajustements" de ci de là, a-t-il déploré. "On veut financer des choses pérennes avec des financements qui ne le sont pas", a-t-il insisté.

Et il a rappelé [les courriers](#) au premier ministre, Edouard Philippe, et à la ministre des solidarités et de la santé, Agnès Buzyn, initiés par sa fédération et cosignés avec 12 autres organisations pour demander de financer dès 2020 le plan "grand âge et autonomie" par une affectation progressive de la contribution pour le remboursement de la dette sociale (CRDS).

Courriers auxquels aucune réponse n'a été apportée par les pouvoirs publics, ont regretté plusieurs fédérations lors de la conférence de presse.

Marc Bourquin a aussi alerté contre le risque d'"opposer les secteurs hospitalier et médico-social". Car "le sujet du plan grand âge dépasse de beaucoup la question du soin, mais ça comprend aussi une organisation nouvelle, y compris de l'hôpital", a-t-il dit.

Enfin, il a indiqué que la "demande forte des fédérations" était d'"engager une ressource pluriannuelle", à trouver selon lui, donc, dans "la dette sociale".

"Aujourd'hui, les pouvoirs publics n'ont pas répondu et on nous sert un discours qui dit que les comptes publics se dégradent [...] mais on peut amorcer la pompe tout en continuant à rembourser la dette sociale", a insisté le représentant de la FHF.

Antoine Perrin, délégué général de la Fehap, a rappelé, au-delà du PLFSS, la triple exigence qui consiste à devoir financer l'offre existante, mais aussi le développement de l'offre future, tout en réduisant le reste

à charge des personnes âgées et des familles, et ce, alors que le nombre de personnes âgées va tripler d'ici 2050...

Le Conseil de la CNSA a émis un avis défavorable sur l'avant-projet de LFSS 2020. Il s'est prononcé par 4 voix favorables, 16 voix défavorables et 3 prises d'acte. Les représentants de l'État n'ont pas pris part au vote.

vl/cbe/ab

Valérie Lespez